



Centre de connaissance concernant l'utilisation et les résistances aux antibiotiques chez les animaux

## AMCRA 2020

### Un plan ambitieux mais réaliste pour la politique des antibiotiques vétérinaires jusqu'en 2020

Les 10 objectifs et points d'action élaboré par tous les membres-secteurs d'AMCRA:

1. 50 % d'antibiotiques en moins d'ici 2020
2. 75 % des antibiotiques les plus critiques en moins d'ici 2020
3. 50 % d'aliments médicamenteux avec antibiotiques en moins d'ici 2017
4. Un système global de collecte des données d'ici 2016
5. Un plan pour chaque exploitation
6. Benchmarking des éleveurs et des vétérinaires
7. Pas d'antibiotiques pour la prévention, promotion des alternatives
8. La sensibilisation, encore et toujours
9. Transparence et contrôle des fournisseurs et des utilisateurs
10. Surveillance de la résistance aux antibiotiques



L'approche sectorielle que défend AMCRA constitue une initiative unique en Europe. Le modèle AMCRA a toutefois fait école et d'autres pays européens ont lancé entre-temps des initiatives similaires. C'est la preuve qu'un organe de concertation et d'action bénéficiant d'un large soutien fonctionne. Les efforts conjoints visant la réduction rationnelle de l'usage des antibiotiques se sont déjà traduits par une baisse continue de leur consommation chez les animaux. Tous les membres/secteurs d'AMCRA confirment par ailleurs qu'ils veulent continuer à défendre cette approche et ils ont élaboré ensemble une vision 2020.

Le **texte de vision AMCRA 2020** arrête les lignes directrices de la politique relative à l'usage des antibiotiques et aux résistances aux antibiotiques chez les animaux en Belgique. Celle-ci doit conduire à un usage rationnel des antibiotiques pour tous les animaux afin de limiter la multiplication et la diffusion des résistances aux antibiotiques et de préserver ainsi la santé humaine et vétérinaire dans le futur.

Le plan comporte **10 objectifs et points d'action**, associés à un calendrier précis. Bien évidemment, ce plan n'est pas complet et requiert de préciser plus avant nombre de mesures ou d'objectifs. Son contenu sera développé en collaboration avec les autorités compétentes et les acteurs concernés.

Chaque année, AMCRA organisera une réunion d'évaluation à la fin du printemps (lorsque les données de consommation de l'année précédente sont disponibles) afin de dresser un état des lieux et de vérifier dans quelle mesure les objectifs ont été atteints, et quels ajustements s'imposent le cas échéant.

### **1. 50 % d'antibiotiques en moins d'ici 2020**

Tous les partenaires au sein d'AMCRA s'engagent à viser une réduction de la consommation totale d'antibiotiques vétérinaires de 50 % d'ici 2020<sup>1</sup>. Cela signifie qu'une réduction annuelle moyenne d'environ 7 % de la consommation totale doit être obtenue. Une fois que les résultats de la collecte des données par espèce animale seront disponibles en quantité suffisante (voir plus loin), l'objectif établi pourra être affiné pour exclure à terme 100 % de la consommation inutile, tandis que des objectifs seront définis pour chaque espèce animale, dans le cadre d'une ambition de réduction rationnelle de la consommation totale d'au moins 50 %.

### **2. 75 % des antibiotiques les plus critiques en moins d'ici 2020**

Vu l'importance majeure, tant pour la santé humaine que pour la santé vétérinaire, des antibiotiques les plus critiques (quinolones et céphalosporines systémiques actives de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> génération), une baisse soutenue de la consommation de ces substances jusqu'à 75 % est recherchée d'ici 2020<sup>1</sup> dans le cadre de l'objectif global décrit ci-dessus.

### **3. 50 % d'aliments médicamenteux avec antibiotiques en moins d'ici 2017**

En ce qui concerne l'usage des antibiotiques dans les aliments médicamenteux, on tentera d'atteindre plus rapidement l'objectif fixé au point 1, en l'occurrence une réduction de 50 % d'ici 2017<sup>1</sup>. Dès que possible, la prescription d'aliments médicamenteux sera réservée au seul vétérinaire de guidance. L'objectif est de mettre en place cette mesure d'ici 2016 au plus tard.

<sup>1</sup> Exprimé en mg de substances actives/kg de biomasse, tel que mesuré dans les rapports annuels BELVETSAC. Le point de référence pris ici est l'usage de l'année 2011.

#### **4. Un système global de collecte des données d'ici 2016**

Début 2014, Belpork (Certus) a lancé un système de collecte des données pour le secteur porcin. D'autres initiatives sont en voie d'élaboration. D'ici 2016, les systèmes de collecte des données devront être opérationnels et permettre de mesurer l'usage des antibiotiques dans chaque exploitation agricole (porcs, volailles, veaux, bovins). Ces systèmes de collecte des données pourront être gérés par les secteurs ou par les autorités, pour autant qu'ils utilisent une méthodologie et des méthodes de calculs identiques, afin de pouvoir comparer les données entre elles et avec celles collectées dans les pays voisins. Au sein d'AMCRA, un groupe de travail sera mis sur pied en vue d'étudier les possibilités de collecte des données pour d'autres espèces animales.

#### **5. Un plan pour chaque exploitation**

Parallèlement à l'introduction de la collecte des données, un plan sanitaire et un plan d'approche seront définis pour chaque exploitation sous guidance vétérinaire.

Dans le plan sanitaire de l'exploitation, le vétérinaire de guidance établit, en accord avec l'éleveur, un programme en vue d'optimiser le statut sanitaire général des animaux. Il peut se traduire par des améliorations de la gestion, au niveau de l'hébergement, de la biosécurité, de l'hygiène, de l'alimentation, du statut de vaccination, ... L'intensification des diagnostics et la constitution d'un historique de diagnostic par exploitation en constituent un aspect majeur. Le plan sera évalué annuellement et il sera vérifié dans quelle mesure les accords passés ont été respectés.

Le plan d'approche précise quant à lui quels antibiotiques peuvent être présents en réserve, comment ils doivent être conservés et pour quelles indications propres à l'exploitation ils peuvent être administrés, après diagnostic initial par le vétérinaire de guidance. Ce plan d'approche tiendra toujours compte des recommandations de traitement telles qu'exposées dans les formulaires AMCRA. Il est en outre impératif que l'éleveur reçoive une formation suffisante concernant l'usage correct et responsable des médicaments vétérinaires.

#### **6. Benchmarking des éleveurs et des vétérinaires**

Sur la base des systèmes de collecte des données spécifiques aux espèces, des valeurs limites seront définies pour l'usage des antibiotiques par exploitation et par vétérinaire. Ensuite, un programme d'accompagnement sera développé pour inciter éleveurs et vétérinaires, là où cela s'avère nécessaire, à réduire l'usage d'antibiotiques.

#### **7. Pas d'antibiotiques pour la prévention, promotion des alternatives**

Plus aucun antibiotique ne devrait comporter une indication préventive, à l'exception des usages pré- et périopératoires et des préparations de tarissement. Pour les produits dont c'est effectivement le cas, la notice devrait être adaptée dans de brefs délais. Pour ce faire, il est recommandé de lancer une initiative paneuropéenne, car les adaptations devraient intervenir dans tous les pays européens et parce que de nombreux enregistrements sont déjà gérés au niveau européen. L'industrie pharmaceutique suspendra également tout marketing concernant l'usage préventif des antibiotiques. L'intérêt et l'usage des vaccins, basés sur un diagnostic adéquat, seront en revanche promus, tout comme les non-antibiotiques. À cet effet, il devrait être autorisé que l'industrie pharmaceutique délivre directement au responsable des animaux des informations liées aux non-antibiotiques.

La politique européenne en matière d'harmonisation de l'enregistrement et de disponibilité des médicaments dans les différents États membres doit se poursuivre, afin d'améliorer la disponibilité des médicaments vétérinaires enregistrés, notamment pour le « minor use - minor species ».

## **8. La sensibilisation, encore et toujours**

AMCRA a l'intention de lancer une campagne de sensibilisation massive et de longue durée, afin de continuer à informer tous les acteurs de la nécessité d'un changement au niveau de la consommation d'antibiotiques et de l'existence d'alternatives. Cette campagne de sensibilisation sera menée à travers tous les canaux de communication possibles, en collaboration avec toutes les parties concernées. Des moyens supplémentaires doivent être dégagés pour permettre cette sensibilisation et AMCRA demande aux autorités de faire le nécessaire en ce sens.

## **9. Transparence et contrôle des fournisseurs et des utilisateurs**

AMCRA demande aux autorités compétentes de mener des contrôles intensifs à propos des mouvements de médicaments chez les vétérinaires, les éleveurs, les pharmaciens et les fabricants d'aliments composés, de l'enregistrement correct dans les systèmes de collecte des données et de l'application de la législation en vigueur. Par ailleurs, AMCRA demande que les autorités compétentes fassent un rapport régulier de la méthode et des résultats de ces contrôles. Les autorités compétentes devront intervenir de manière adéquate à l'égard des contrevenants.

## **10. Surveillance de la résistance aux antibiotiques**

Il est essentiel que, outre une approche intégrée de l'usage des antibiotiques, on contrôle l'apparition des résistances et qu'on l'associe aux données relatives à l'usage des antibiotiques. Dans ce cadre, toutes les données de résistance en possession des exploitations, des autorités, des universités, de l'ARSIA/DGZ, des labos, etc. doivent être rendues publiques au maximum, afin qu'AMCRA puisse les regrouper et participer à l'analyse et à la publication des résultats.

Il est également essentiel d'œuvrer à l'harmonisation de la réalisation, de l'interprétation et du rapportage des déterminations de susceptibilité. AMCRA rassemblera à cet effet les autorités et laboratoires concernés, pour aboutir à des protocoles unifiés.

Enfin, il convient de continuer à investir dans la recherche de tous les facteurs (antibactériens et autres) qui peuvent favoriser ou entraver la sélection et la diffusion des résistances, et du lien entre l'usage des antibiotiques chez les animaux et l'apparition des résistances chez l'homme.